



19e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Législature 2016-2020

Mardi 30 octobre 2018 à 19h30

à l'Hôtel de ville

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 16^e séance du Conseil général du 16 mai 2018.
2. Rapport du Conseil communal en réponse à la motion de M. Julien Gressot du 29 août 2017 intitulée "Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville"" (DSEPE).
3. Interpellation du POP concernant les ordres du jour du Conseil général, déposée lors de la séance du 26 septembre 2018 et non développée (*texte suit*).
4. Motion Verts – PS – POP "Après les mesures hivernales, les mesures estivales !", déposée lors de la séance du 26 septembre 2018 et non développée (*texte suit*).

Alain Vaucher
Président du Conseil général

"Interpellation du POP concernant les ordres du jour du Conseil général

La Ville traverse actuellement une période difficile, cela commence à se savoir. La séance du dernier Conseil général, qui aurait dû avoir lieu le 28 août, a été annulée. Celle qui nous occupe aujourd'hui ne contient quasiment rien à l'ordre du jour. Etant donné la période traversée ne devrait-il pas y avoir davantage de sujets cherchant à apporter de nouvelles solutions, ce qui a toujours été le fort des Montagnons ?

Loin de nous de sous-entendre que le Conseil communal n'agit pas. Nous savons qu'il ne compte pas son temps pour trouver des solutions et notamment pour toquer à la porte du Château qui demeure encore et toujours close lorsqu'il s'agit d'entendre nos doléances et de rétablir un semblant d'équité dans ce Canton. Mais ce point, au demeurant essentiel, n'est pas le sujet de cette interpellation.

Nous avons bien souvent, trop souvent à notre goût, parler de coupes budgétaires et de mesures d'économie dans cet hémicycle ces derniers temps, et, nous l'avons souvent répété, nous aimerions aussi voir de nouvelles recettes fleurir. Plusieurs dossiers sont entre les mains du Conseil communal qui pourraient permettre d'apporter des débuts de solution à notre ville, dossiers que nous ne voyons toujours pas venir et que nous attendons avec impatience. Nous n'allons citer que trois points qui nous tiennent particulièrement à cœur mais d'autres auraient leur place dans cette liste.

La politique de stationnement qui pourrait, enfin, à la fois améliorer la circulation difficile dans notre ville et amener quelques deniers bienvenus.

La monnaie locale qui permettra de dynamiser le commerce et les circuits courts et ainsi, peut-être, de participer à l'endigement ce lent mouvement de dépeuplement des enseignes du Centre-Ville qui nous préoccupe énormément.

Nous avons également eu ce qui a été appelé des États-généraux durant lesquels un grand nombre de propositions plus ou moins orthodoxes ont été faites. Pourquoi ne pas profiter d'une séance peu chargée pour réaliser ouvertement un bilan, creuser les idées, peaufiner nos démarches et tenter de donner un cap plus positif à la Ville, notamment sur la base de ce qu'il s'est dit l'année passée à ces États-généraux plutôt que de la supprimer ?

Nous le répétons mais c'est important de le noter, il ne s'agit pas de nier les efforts du Conseil communal, bien au contraire, mais plutôt une manière de le soutenir en lui proposant d'intensifier les échanges entre nos deux conseils. Le Conseil communal peut-il nous donner sa vision concernant ces points, des informations sur l'avancée de ces différents dossiers et des réponses aux différentes interrogations développées dans cette interpellation ?"

Julien Gressot

"Motion Verts – PS – POP "Après les mesures hivernales, les mesures estivales !"

On entend souvent dire, par des habitants, que la ville de La Chaux-de-Fonds est différente des autres à cause de son altitude élevée et que, de ce fait, on ne peut pas y appliquer certaines mesures prises ailleurs.

Cette situation de ville « montagnarde » a conduit les autorités à prendre des mesures hivernales du 15 novembre au 14 avril, de manière à faciliter l'évacuation de la neige et les déplacements.

Dans l'idée de poursuivre dans la voie de l'originalité, nous lançons l'idée de mesures estivales, du 15 avril au 14 novembre.

Le but de telles mesures serait d'encourager la mobilité multimodale et de rendre plus sûrs et confortables les déplacements à vélo / vélo électrique dans notre ville. En effet, Les Chaux-de-Fonnières ne souffrent pas seulement de l'hiver, mais jouissent aussi de magnifiques étés ! Force est de constater cependant qu'ils ont de la peine à se déplacer sans leur tonne et demi d'acier, même lorsque le temps est radieux, alors même que par une telle météo il serait logique de sortir sa petite reine... Une étude réalisée en 2014 avait toutefois révélé que les cyclistes ressentent un important manque de sécurité dans leurs déplacements et également qu'il existe un potentiel d'automobilistes prêts à passer au vélo électrique pour autant que la sécurité et le confort du vélo soient améliorés. Les mesures estivales devraient permettre de faire évoluer cette situation.

Le vélo est rapide en ville, le stationnement aisé, il est bon pour la santé, ce qui fait qu'un certain nombre d'habitants le pratiquent en vacances avec grand plaisir, mais y renoncent une fois de retour à la maison. Le vélo est aussi silencieux, ce qui signifie qu'il permet de réduire les nuisances sonores. Pour rendre notre ville plus conviviale et aller dans la direction de la société à 2000 watts, ce qui est un objectif des autorités, il serait profitable à tout le monde que le nombre de cyclistes augmente pour les trajets à l'intérieur du périmètre de la ville. Avec le développement du vélo électrique, l'argument de la pente est tombé en complète désuétude !

L'idée des mesures estivales serait de créer par étapes un réseau confortable pour les cyclistes, reliant notamment les collèges, la gare et les centres sportifs. Les mesures pourraient être de plusieurs ordres : fermeture de rues à la circulation automobile, diminution de la vitesse limite autorisée, réduction du stationnement (pour réduire le danger d'accident lié à l'ouverture intempestive des portières), etc.

Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'introduire de telles mesures estivales."

Pour les Verts : Monique Erard

Pour le PS : Patrick Jobin

Pour le POP : Julien Gressot
